



expulsion definitive du territoire

Par **hasni**, le **30/12/2009** à **23:10**

j'ai une mesure d'expulsion définitif qui date du 14 mars 1987 par la cour d'appel de Montpellier je vis en concubinage depuis 1993 j'ai 5 enfants âgée de :15 ans,13 ans,11 ans,8 ans,22 mois tous de nationalité française avec pièce d'indentite et passeport français j'ai une maladie grave hépatite c,depuis 1994 j'ai des problème pour être régularisé vu ma maladie il m'ont assigné a résidence pour un délai de 6 mois après les 6 mois d'assignation je devrais quitte le territoire français d'après mon recipicer. je vous demande de bien vouloir m'aider dans mon cas en vous remerciant d'avance veuillez recevoir mes sincères salutations distinguées